



Information municipale

LA RONDE, navette gratuite du centre-Bourg

Cher(e)s administré(e)s,

*Afin de développer un mode de déplacement respectueux de l'environnement, de proposer une alternative à l'automobile individuelle et de faciliter la mobilité sur notre territoire, notamment des jeunes, des personnes âgées ou à mobilité réduite, j'ai le plaisir de vous annoncer la **mise en place d'une ligne de transports en commun en centre-Bourg**.*

La Ronde, service **gratuit et ouvert à tous**, sera mise en place dès le 4 septembre 2017 et pour une **période d'essai** de 7 mois (jusqu'au 31 mars 2018). Un circuit court a été retenu afin d'optimiser la fréquence des navettes (voir verso). Elles desserviront les pôles stratégiques du centre-Bourg entre le **Centre nautique** et **Les Epines** (têtes de ligne). Les navettes partiront le matin à 7h30 de chaque tête de ligne puis circuleront toutes les 15 minutes de 7h30 à 12h et de 15h à 19h et toutes les 30 minutes de 12h à 15h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Elles ne fonctionneront pas le samedi pour des raisons de difficultés de circulation en période hivernale. Toutefois, si le test est concluant, un service pourrait être envisagé hors saison d'hiver le samedi matin, jour de marché.

L'utilisation de véhicules électriques n'a pu être retenue pour l'instant sachant que leur autonomie est de seulement 110 km et que les navettes parcourront chaque jour plus de 160 km.

Cette ligne de transports est à l'essai. Aussi, il est nécessaire qu'elle soit largement fréquentée pour assurer sa pérennité. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques allant dans l'intérêt du fonctionnement de ce nouveau service.

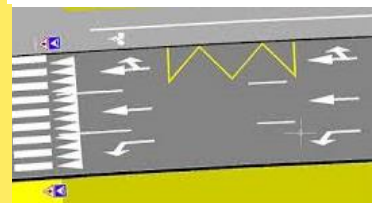
Comptant sur votre participation, je vous invite, cher(e)s administré(e)s, à entrer dans La Ronde.

Cordialement,

**Le Maire de Bourg Saint Maurice – Les Arcs,
Michel GIRAUDY.
Le 23 août 2017**

Ce projet génère la création de nombreux arrêts dédiés aux navettes, marqués au sol en jaune. Une vingtaine de places de stationnement ont dû être supprimées; elles seront compensées d'ici septembre 2018 par la création d'une cinquantaine de places de parking en centre-Bourg. Je compte sur votre civisme afin de respecter l'interdiction de stationner sur les arrêts, même de manière temporaire (en cas d'infraction, vous encourez 135€ d'amende et 110€ de fourrière). Je vous remercie pour votre compréhension.

Respectons les arrêts navettes

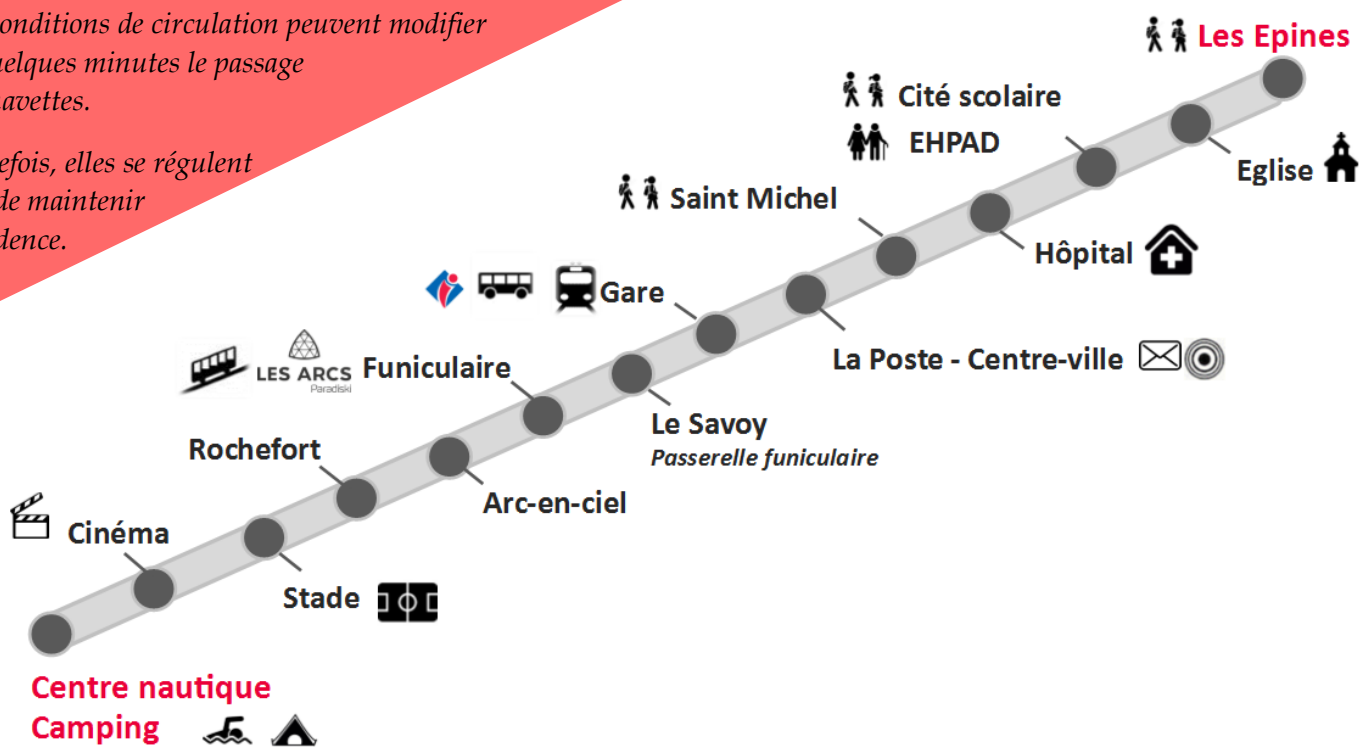


Le circuit entre les deux têtes de ligne (Les Epines et Centre nautique) dure 15 min.

Premier départ 7h30
Dernier départ 19h

Les conditions de circulation peuvent modifier de quelques minutes le passage des navettes.

Toutefois, elles se régulent afin de maintenir la cadence.



Premier départ 7h30
Dernier départ 19h

